

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2015-0007/DC/SJ du 21 janvier 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission d'évaluation économique et de santé publique

NOR : HASX1530029S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 21 janvier 2015,
Vu les articles L. 161-37 et suivants du code de la sécurité sociale;

Vu le décret du Président de la République du 31 janvier 2011 portant nomination de M. Jean-Luc Harousseau;

Vu la décision n° 2014-0010/DC/DG du 5 février 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission d'évaluation économique et de santé publique;

Vu le règlement intérieur du collège adopté par la décision n° 2014-0250/DC/SJ du collège du 10 décembre 2014;

Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêt susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance;

Vu le Guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts,

Décide:

Article 1^{er}

Sont nommés membres permanents de la commission d'évaluation économique et de santé publique:

AUDIBERT Martine.
BENAMOZIG Daniel.
BOELLE Pierre-Yves.
BONNEL Galadriel.
BRIOT Martin.
CHAUVIN Pauline.
CLÉMENT Valérie.
DERVAUX Benoit.
DUGUET Christophe.
K. DUPONT Jean-Claude.
FAVIER Christian.
GERBAUD Laurent.
JOSSELIN Jean-Michel.
LACOSTE Olivier.
LE GALÈS-CAMUS Catherine.
LEHR-DRYLEWICZ Anne-Marie.
MARTINEAUX Claude.
MILCENT Carine.
PERRIER Lionel.
PLAN Pascal.
RÉMY Pierre-Louis.
ROUDOT-THORAVAL Françoise.

RUSCH Emmanuel.
SANNIÉ Thomas.
SERMET Catherine.
SEROR Valérie.
TREGOURES Dominique.
WITTWER Jérôme.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 21 janvier 2015.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU